

## QUESTIONS POSÉES FRÉQUEMMENT

### Pourquoi mettre en place un système de récupération dans une école secondaire ?

Beaucoup d'écoles peuvent détourner une plus grande quantité de matières résiduelles en leur évitant de se retrouver dans les poubelles. La mise en place d'un système de récupération permet d'améliorer le bilan environnemental de l'école, de réduire les gaz à effets de serre émis et de réduire les coûts associés à l'élimination des matières résiduelles.

### Quels sont les objectifs spécifiques de l'accompagnement ?

1. Améliorer ou mettre en place la récupération dans le milieu scolaire
2. Diffuser les informations nécessaires à la mise en place de la récupération de façon vulgarisée, accessible, intéressante et stimulante
3. Offrir des formations adaptées, afin d'inciter et de faciliter les changements de comportements (**R**éduire à la source, **R**éutiliser, **R**écupérer)
4. Encourager une réflexion sur la production de déchets et la gestion des matières résiduelles afin d'apporter des changements de valeurs dans les modes de vie des jeunes et des enseignants en contexte scolaire
5. Se rapprocher des objectifs de la Politique de la gestion des matières résiduelles du Gouvernement du Québec

### Comment fonctionne l'accompagnement en GMR dans les écoles secondaires ?

Concrètement, les enseignants, le personnel de l'école (entretien ménager et soutien), la direction sont rencontrés afin de travailler à la mise en place ou à l'amélioration du système de récupération de l'école.

Réalisé de manière personnalisée, professionnelle et adaptée aux besoins scolaires, l'accompagnement, s'inscrit parfaitement dans le cadre du Programme de formation de l'école québécoise et selon les actions prévues au Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui est sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC.

### Quelles sont les étapes du processus d'accompagnement ?

1. Une rencontre informelle pour présenter le projet et établir le contact avec entre les intervenant.es.
2. Signature de la lettre d'acceptation du projet de la part de la direction de l'école.
3. Une rencontre entre Québec'ERE, l'équipe responsable du projet dans l'école (élèves et enseignants) afin de prendre connaissance des installations et des besoins de l'établissement en termes de récupération.

4. Pour les étapes suivantes, un échéancier sera établi entre Québec'ERE et les responsables dans l'établissement.  
Chaque établissement aura un processus individualisé établi en fonction de ses besoins spécifiques. La suite du processus pourra regrouper :
  - Quelques rencontres de travail, selon les besoins de l'école, avec l'équipe responsable du projet et certain.e.s intervenant.e.s de l'école ;
  - Une formation pour les enseignants (durée 30 à 60 minutes) ;
  - Une formation pour l'équipe de l'entretien ménager (durée 60 minutes) ;
  - Des formations en classe pour les élèves (une formation par classe de 30 minutes).

### **Combien de temps dure l'accompagnement ?**

---

Compte tenu de l'approche personnalisée, les accompagnements sont réalisés au rythme souhaité par l'établissement. Chaque situation étant unique, Québec'ERE adapte les interventions en fonction des besoins de l'établissement et de la cadence qui convient le mieux aux répondant.es du milieu.

Idéalement, l'accompagnement est réalisé dans un délai de 12 mois consécutifs, cependant, ce ne sont pas tous les établissements qui pourront compléter le processus dans ce délai. Chaque processus est réalisé selon un échéancier adapté aux capacités et aux besoins du milieu.

### **Qu'est-ce qui est inclus dans l'accompagnement ?**

---

1. Visite des lieux, observation des espaces de GMR et analyse des pratiques mises en place dans le milieu ;
2. Rencontres de discussions avec les différentes personnes impliquées dans la gestion des matières résiduelles dans l'école (Direction, enseignant.e.s, comité d'élèves, entretien ménager, etc.) ;
3. Formation des élèves et du personnel de l'école ;
4. Réorganisation logistique des espaces et ajustements à la signalisation de la récupération dans l'école (au besoin) ;
5. Un plan de gestion des matières résiduelles et des documents d'informations notamment :
  - Le but et les objectifs d'une saine GMR
  - La récupération... c'est quoi ?
  - Les matières récupérables
  - Des activités préparatoires et de réinvestissement
  - Des références utiles.

### **Quel est le format des rencontres?**

---

Selon les besoins, les rencontres ont lieu en présence ou en visioconférence, alors que l'observation du milieu et l'analyse des besoins se réalisent à l'école même. Chaque processus étant différent selon les écoles, le format des échanges est variable.